

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.236
16 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Liban, le 15 janvier 1974, ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Ras 1/ : Entre 5 h 15 2/ et 11 heures des membres des forces israéliennes et des véhicules ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (CA) au nord du poteau-frontière 19.

b) PO Mar : Entre 5 h 40 et 15 h 10 des membres des forces israéliennes et un véhicule ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (CA) à l'ouest du poteau-frontière 33.

c) PO Hin : Entre 7 h 5 et 14 h 55 des membres des forces israéliennes et un véhicule blindé de transport de troupe ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (CA) près du poteau-frontière 11.

2. Plaintes des parties :

Une plainte a été reçue du Liban selon laquelle le 14 janvier, entre 15 heures et 15 h 40, un projectile d'artillerie en provenance du territoire israélien serait tombé dans le voisinage de Yater (CA 1811-2843). Des dégâts matériels auraient été signalés.

La plainte ci-dessus n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

3/ CA : Coordonnées approximatives.